

ment, il connaissait le défaut ; mais, il ne devait pas se sentir de répulsion pour les doigts fourchus !

Toujours est-il qu'au trousseau mon bonheur ne fut assombri par aucun nuage. La splendide soirée que la veille du mariage ! Nos chevaux furent drapés dans leurs housses multicolores ; de gros bouquets furent fixés aux ceillères, des grelots aux selles. Les garçons de ferme sortirent des remises le grand chariot ; le premier valet revêtit sa blouse de coutil bleu ; un autre, avec la traditionnelle branche de laurier enrubannée, grimpa jusque sur l'armoire en cerisier verni de ma tante, près du rouet. C'était là une armoire pleine à tous les étages, de draps, de robes, de serviettes, de mousselines, de fines batistes ! Et la commode, c'en était un meuble bourré ! Bref, le domestique en coutil bleu fit claquer son grand fouet ; nos percherons se cambrièrent ; les grelots carillonnèrent ; perchés sur les ais de la voiture et les meubles de tante Sophie, les invités déchargèrent leurs pistolets dont la bourre de papier roussi s'éparpilla dans l'air.

Eh, Eh, Li, Lan, Là !

Sophie L'Etang pleurait, à sa porte, en nous regardant descendre vers les Bratinettes, parmi les chants, les *hi, lu, dia* du premier garçon de ferme, les détonations de nos armes et le charivari des grelots. Bien des Catherines durent soupirer, des jeunes filles rêver, des veufs espérer ! Une partie de la nuit se passa en réceptions ; les voisins, les curieux, les intéressés, les envieux accoururent chez l'oncle Pierre, selon la coutume du pays, attacher aux rideaux du lit des pièces d'argent et d'or, symbole de bonheur et de prospérité. Je tombai de fatigue vers minuit ; je sentis vaguement que l'on m'emportait ; je rêvai féeries jusqu'au grand soleil, le lendemain.

Je me réveillai sous un baiser. Sans ouvrir les yeux, j'attrai à moi celle qui me caressait, les bras autour de son cou ; mais, il s'échappait de ses cheveux une odeur de jasmin qui me fit douter que ce fût ma mère. Ah ! le délicieux réveil ; je n'ouvris les yeux que pour voir tante Sophie déjà revenue de l'église, avec sa couronne de mariée sur la tête, son cachemire pendant aux épaules et qui me dit :

— Petit dormeur, qui ne m'as pas accompagnée !

Et elle tirait du fond de sa poche une bonbonnière dont le papier-dentelle seul eut amené l'eau à la bouche. Même, elle s'était dérangée pour m'offrir son cadeau de noce et je me sentais tout fier d'être traité comme un homme, un homme de neuf ans. Mais, qu'était-ce, quel ponce ! je remerciai tante Sophie et lui présentai la joue. Mais, quel ponce ! Je me cachai la tête sous l'édredon pour n'y plus songer ; tant de bonté s'allierait-elle avec une main si déparée ? Cette découverte m'obséda tout le temps que je passai à bâcler ma toilette. Pour bien me convaincre que je me trompais, que j'étais le jouet d'un mirage quelconque, je me postai près de mon père, en face de la mariée ; et, quand elle servit le vermicelle, à titre de maîtresse du logis, je constatai que réellement elle avait le ponce fourchu ; que ce ponce était encore fourchu, quand elle découpa la tarte ; toujours son ponce et toujours fourchu, quand elle versa la liqueur pour couronner le festin !

Qu'il faille perdre l'appétit pour si peu, c'est niais ; qu'on ne puisse aimer tant de qualités ternies par une si petite tache, c'est vil.

Oui, je cède, j'accède, je concède ; et cependant, je crains tante Sophie, je la respecte et ne puis l'aimer, encore aujourd'hui que je suis un homme barbu ; et, la seule cause en est toujours son ponce fourchu.

Jules Lanos

La guérison de Geo. W. Turner, résidant à N. Y., de la scrofule, par la Sarsepareille de Hood, est une des plus remarquables dont il soit fait mention.



Au Sault au Récollet, près Montréal, est décédée subitement et a été inhumée, la semaine dernière, Mme Théophile Paquet, née Marie-Rose Labelle, mère affectionnée de M. Camille Paquet, E.E.L. de la Faculté de Droit de Laval, à Montréal. Veuillez mon estimé confrère et ami agréer les sympathies vives et sincères de quelqu'un qui, lui aussi, a connu, naguère, les angoisses soudaines, inattendues, de la même navrante douleur.

Ayant établi, dans la précédente conférence, le contraste entre la gloire humaine et la gloire divine, en même temps que la prééminence incontestable de celle-ci, le R. P. Plessis s'est appliqué, dimanche dernier, le 14 mars, à résoudre une objection qu'on pourrait faire. Mais, cette gloire divine, le juste n'en bénéficiera-t-il donc qu'après sa mort ? Non, répond-il, avec fermeté. Dès ici-bas nous avons le témoignage de notre conscience, fidèle écho du jugement que Dieu prononce, de son ciel, sur nos actions ; notre conscience, cloche harmonieuse, mise par le Créateur lui-même au diapason de sa justice inéluctable, et qui, avant, pendant ou après nos agissements, nous crie : c'est bien ou c'est mal. Notre conscience dont la satisfaction suffit à nous glorifier, à l'encontre de toute l'opinion humaine, jalouse ou aveuglée, débordant contre nous l'océan de ses noirs sarcasmes. Notre conscience, dont la dissatisfaction est un châtement inhérent, perpétuel, invincible, même dans l'enivrement des parfums les plus capiteux de l'universelle louange.

Toutefois, pour atteindre à ses fins, cette conscience devra conserver son harmonie originelle avec Dieu qui la façonna. S'abandonnerait-elle, présomptueuse, aux caprices, à l'humeur, la sensibilité de ses facultés s'oblitére bien vite ; elle devient un guide perfide qui mène à la ruine la raison, au lieu de diriger ses efforts vers le bien. Pareil danger est à craindre plus que tout. D'où la nécessité d'un modérateur, d'un intermédiaire entre Dieu et la conscience, pour que celle-ci puisse s'assurer qu'elle est encore, toujours, l'écho fidèle du sentiment du juste propre à celui-là. L'Eglise catholique a assumé ce beau rôle, et, seule, a su le remplir d'une façon salutaire, au témoignage de ses adversaires les plus déclarés. Aussi, à elle hier, à elle demain, et si son éternel ennemi semble la frustrer d'aujourd'hui, ce n'est que pour une heure, pour un instant, car elle a les promesses d'éternelle domination, en toute foi, douceur et charité.

Modeste, tout à fait modeste, notre confrère du *National* ! Il se fait gloire d'avoir servi de réceptacle à ce reflux de bile anti-cléricale que fut le malicieux article *La fin d'une légende*. Nous nous abstenions charitablement de le nommer, en stigmatisant ce flagrant délit de presse ; il nous fait la condescendance de nous reproduire, pour avoir l'occasion de crier sur tous les toits que c'est lui, c'est bien lui, le seul, le vrai coupable. Que tous les chevaliers de cette noble dame : l'honnêteté littéraire, — et elle en compte encore quelques uns, Dieu merci ! — daignent seulement s'en prendre à lui. Il a mis flamberge au vent. Quel spadassin !

Et, avec cela, qu'il pose au bon prince. Lorsqu'on est puissant !... "Il lui en coûte de détruire les illusions de cette belle jeunesse qui le suit (!) dans les combats du journalisme." Fut-on jamais plus sentimental ! Mais, va, cher homme, on a lieu de croire, en vous lisant, que les jeunes seront appelés à "entrer dans la carrière avant que les aînés en soient sortis." Et cela, tant pour la cause de l'art que pour celle de la morale.

Insistez, mais insistez donc, délicat et bienveillant confrère. Vous prétendez n'avoir pas compris ce que nous voulions vous dire, ou dire de

vous. C'est simple : "que vous aviez commis ou laissé commettre une vilénie licencieuse, dans notre journalisme catholique canadien-français." Nous vous avisions, comme un ami, de changer de tactique. Vous le prenez sur un tout autre ton. Vous préférez vous obstiner dans votre péché. A votre aise. Vous en subirez l'ignominie. Voilà tout. Mais vous aviez bien compris, là, farceur. Votre dédain de commande masque mal un très réel dépit.

"Ce que nous allons faire dans cette galère," demandez-vous. Mais, parbleu, aider quatre ou cinq confrères, déjà à la besogne, à vous jeter par-dessus bord. Car vos imprudences de gabier téméraire menacent de faire faire un triste naufrage au navire qui porte vers les régions à évangéliser les apôtres de la presse.

PETITE POSTE EN FAMILLE. — Jules Lanos, Church Point, N. S. — Effectué, ce changement d'adresse. J'aime à croire que le service vous en sera mieux fait.

Fauvette, Montréal. — Impossible pour le numéro du 25 ; nous ferons pour le mieux. Espérez et pardonnez.

Chs A. G., Stanfold et Denis Ruthban, Chicoutimi. — Pardon du retard, bien tout à fait forcé, estimés correspondants. Comme bien d'autres, et pas autant que nous-mêmes, vous souffrez de ce que LE MONDE ILLUSTRÉ ne puisse mettre à votre disposition de vastes colonnes d'espace, larges comme nos cœurs. Entre tous, pourtant, la libéralité qui vous distingue est digne d'un bien meilleur sort. Patience, s. v. p. : gardez-vous du dépit.

JULES ST-E.

PRIMES DU MOIS DE FEVRIER

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal. — Dame C. Faille (\$10.00), 50, rue Labelle ; Hector Picard, 505, rue Craig ; J. E. Parent, 361, rue Anherst ; Joseph Deschamps, 267, rue Saint-Hypolite ; Dlle Marie-Louise Pigeon, 91, rue Plessis ; Joseph Dumont, 17, rue Rivard ; Dlle Eugénie Déjatie, 446, avenue Laval ; Dlle Schilda Leboeuf, 1777, rue Ste Catherine ; Louis Mailhot, 1323, rue Ste-Catherine ; J. H. Bergeron, 39, rue Montana ; Alexandre Sigouin, 1557, rue St Jacques ; D. Robillard, 138, rue Montcalm.

Québec. — Paul Julien (\$25.00), 19, rue St-Arsenne, Saint-Roch ; Joseph Delamare, 155, rue du Roi ; G. J. Cyrien Robitaille, 2, rue Saint-Joachim ; O. Levaillant, 8, rue St-Joachim, St Sauveur ; Dlle Hermine Trépanier, 227, rue Sauvageau ; Dlle Théophile Bédard, 401, rue St-Jean ; U. G. Inchereau, 411, rue St-Joseph, St-Roch ; Dame Rosi a l'âge, 20, rue Alfred, St-Roch ; Dame J. Côté, 44, rue Latour ; Octave Bélanger, 61, rue St-Jean ; Alphonse Lamontagne, 602, rue St-Valier, St-Roch.

Ste-Éveline de. — F. X. Sicard (\$50.00), 141, avenue Atwater.

St-Henri Station, Lévis. — J. Napoléon Dupuis (2 primes : \$3.00 et \$1.00).

Charlesbourg, Québec. — Dlle Laure Huot.

Lorville, Québec. — Dlle Florence O'Sullivan.

Cap Blanc, Québec. — Dame Pierre Lacroix.

Beauharnois. — Mathias Valois.

Sorel. — Charles Dufault, barbier (\$5.00).

Lachine Locks. — Paul Neveu.

Ottawa. — C. Castonguay, 48, rue Sherwood ; J. A. Chevrier.

Belvil Village. — Emery Beauchemin.

Saint-Henri de Montréal. — Alphonse Bisson, 40, rue Gareau ; Louis Montpetit, 106, rue Gareau ; E. Hurtubise, 3510, rue Notre-Dame.

Trois-Rivières. — Patrice Paquin ; A. T. A. Cook.

Valleyfield. — J. J. Marchand.

Niclot. — Capt. Joseph Duval.

Pointe Saint-Charles. — Omer Allard, 582, rue Centre ; Louis Fripon, 8, rue Manufacture ; A. Deschamps, 477, rue du Grand-Tronc.

Sainte-Sch-la-tique. — J. A. C. Ethier.

Rigaud. — John McMillan.

Saint-Bruno. — F. X. N. Berthiaume.

Hull. — Dame veuve N. Fortin.

Vaudreuil. — J. David Pilon.

Fraserville. — J. E. Pelletier.

Manche ter, N. H. — Dlle Léa Livernois, 170, rue Manchester.

Full River, Mass. — F. X. E. Pelletier, 46, rue Jencks ; A. P. Métras, 395, rue Pleasant.